



RENARD Marcel

24 ans

Né le 2 mars 1932 à Sotteville-lès-Rouen

(Seine-Maritime)

Domicilié à Évreux

Militaire de carrière

Marié, père de deux enfants

Médaille militaire à titre posthume

Mort pour la France

1957



Le 30 juin 1949, Marcel Renard s'engage pour une durée de cinq ans devant le chef du bureau de l'état-major de Paris au titre de matelot de 3^e classe des équipages de la flotte.

Du 30 juin au 1^{er} septembre, il suit ses classes au centre de formation de Hourtin (Gironde). Du 1^{er} septembre 1949 au 16 janvier 1951, il est en formation à la section marine école d'Auxerre (Yonne). Le 19 mai 1950, il devient matelot de 2^e classe. Du 16 au 23 janvier 1951, il est en transit au dépôt en attente d'une affectation. Du 23 janvier au 2 février, il est à bord du paquebot *Cap Saint-Jacques* pour rejoindre la flottille 7 F. Du 2 février 1951 au 2 avril 1954, il est basé à la base principale de l'aéronautique de Dakar-Bel-Air (Sénégal). Le 1^{er} juillet 1951, il devient quartier-maître de 2^e classe. Le 4 décembre

1952, il obtient le certificat de personnel volant et de radariste aéronavale volant.

Le 18 décembre 1952, il est nommé au grade de second-maître de 2^e classe puis de 1^{re} classe, le 1^{er} avril 1954. Début avril 1954, il est rapatrié par avion en métropole et est affecté au dépôt de l'aéronavale de Toulon (Var) jusqu'au 11 juillet. Le même jour, il est dirigé vers l'escadrille réception de convoyage de Toussus-le-Noble (Yvelines). Le 19 mai 1955, il obtient le brevet élémentaire de radariste-aéronaval.

Il reste, en région parisienne, jusqu'à son départ, le 17 septembre 1957, pour **la flottille 22 F** de la base aéronautique navale Lartigue (Trafraoui, Algérie)¹.

Le 22 octobre, sur l'aérodrome d'Oran-la-Sénia, Marcel Renard et cinq autres membres de la flottille 22 F participent à un exercice d'entraînement pour le renouvellement de la carte blanche de circulation aérienne du pilote et du co-pilote. Au moment du départ, un des moteurs cale. Le pilote redémarre le P2V-6. Ce dysfonctionnement habituel sur ce type d'appareil ne fait pas renoncer au départ de la mission.

À 19 h 22, l'avion décolle. Quand le pilote effectue le virage à gauche, l'appareil perd de l'altitude en raison du bruit irrégulier du moteur. Après 20 minutes de vol, il percute le sol. Projeté hors de l'appareil, l'équipage du Lartigue décède sur le coup. L'avion est retrouvé aux abords de la piste de décollage².

Le 25 octobre, Marcel Renard est inhumé provisoirement au cimetière du Petit-Lac à Oran³.

Le mardi 7 janvier 1958, sa dépouille est rapatriée à Évreux. Le même jour, ses obsèques religieuses sont célébrées en l'église de la Madeleine à Évreux. Il repose dans le cimetière du quartier⁴.

Inscrit sur le monument aux morts des disparus de l'aéronautique à Hyères (Var).

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Officier marinier radariste d'aéronautique volant de grande valeur, fanatique du métier. A trouvé la mort en service aérien commandé le 22 octobre 1957. Totalisait 1234 heures de vol dont 105 de nuit⁵. »

¹ Direction du personnel militaire de la Marine, secteur chancellerie, ESS, 131257-29C49.

² SHD, rapport d'accident de la flottille 22 F, MVCC74E, moderne 3070-38.

³ SHD, PAVCC, fiche sépulture.

⁴ *La Dépêche d'Évreux*, janvier 1958.

⁵ SHD, département Marine, décret du 18 février 1958 publié au JO le 22 février 1958.